



Lyon et Annecy concentrent des revenus élevés

Comme ailleurs en France, les centres des agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes concentrent des populations à faibles ressources. Moins fréquente, la sur-représentation des hauts revenus est néanmoins bien présente à Lyon et Annecy. Les banlieues de la région ont généralement un profil plus favorisé, qui ne se vérifie cependant pas à Saint-Étienne et Valence. À un niveau plus fin, les populations aisées comme les populations pauvres sont plus ou moins regroupées dans l'espace : elles ne cohabitent donc pas forcément. Ce phénomène de ségrégation résidentielle est prégnant dans la banlieue lyonnaise.

Sophie Perrin, Anna Simon, Insee

Historiquement, les villes demeurent des lieux d'échange et de diversité, où cohabitent des personnes de milieux sociaux-culturels et aux revenus très différents. Les inégalités de revenus caractérisent fortement le monde urbain, et plus particulièrement les villes-centres (*définitions*) des grandes agglomérations.

Les populations défavorisées très présentes dans les villes-centres

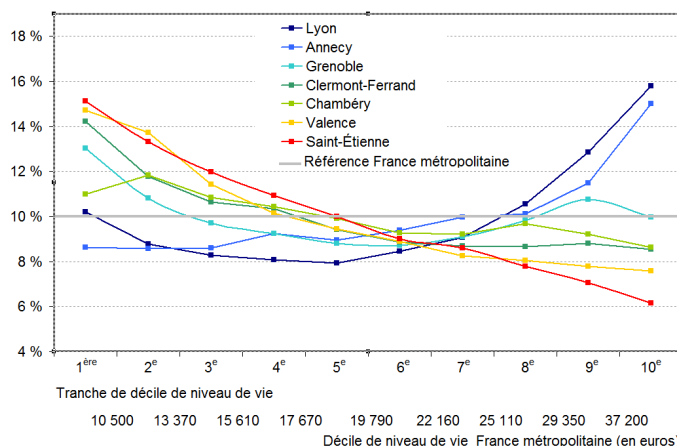
Comme dans le reste de la France métropolitaine, au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les villes-centres des grandes agglomérations regroupent généralement davantage de ménages défavorisés qu'en moyenne. Cette concentration des plus pauvres au cœur des villes découle souvent de l'offre de logement dans le parc social. Celui-ci y est historiquement plus développé qu'en banlieue.

Des sept villes étudiées, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Valence sont celles où la part de la population à très bas revenus est la plus importante. Entre 14 % et 15 % des habitants y vivent avec moins de 10 500 euros par an, alors que 10 % seulement sont dans ce cas en moyenne nationale (*figure 1*). La pauvreté est ainsi plus prégnante dans ces communes : un cinquième de leurs habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Inversement, les villes de Lyon et d'Annecy concentrent moins de population à bas revenus (premier et deuxième déciles) que l'ensemble de la population métropolitaine, une situation que partagent peu de grandes villes. Chambéry et Grenoble se placent en position intermédiaire, avec respectivement 11 % et 13 % de leur population sous le premier décile de niveau de vie métropolitain.

Quels que soient les centres d'agglomération de la région étudiés ici, la part des plus bas revenus reste nettement inférieure à celle de certaines villes du Nord (Béthune, Douai-Lens, Maubeuge) ou du pourtour méditerranéen (Nîmes, Perpignan et Avignon). Dans ces dernières, la population à bas revenus est deux fois plus nombreuse qu'en moyenne métropolitaine.

1 Les hauts revenus prépondérants à Lyon et Annecy

Distribution des niveaux de vie dans les principales villes-centres de la région



Note de lecture : Dans la commune de Saint-Étienne, 15 % de la population dispose d'un niveau de vie inférieur à 10 500 euros par an (premier décile ou D1), contre 10 % de la population de France métropolitaine.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012.

Très hauts revenus : Lyon et Annecy se démarquent

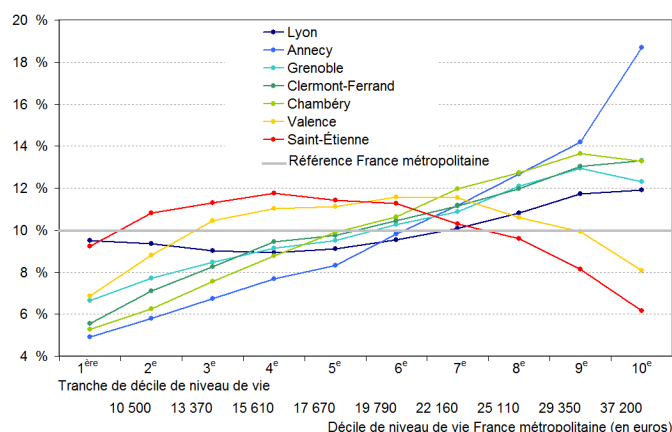
Il est plus rare que les catégories sociales aisées soient sur-représentées au sein des villes-centres. En Auvergne-Rhône-Alpes, cette situation ne se rencontre qu'à Lyon et Annecy, qui plus est avec une forte intensité. Alors que 10 % des habitants de France métropolitaine gagnent plus de 37 200 euros annuels, les Lyonnais et les Annéciens sont respectivement 16 % et 15 % à dépasser ce seuil de revenu. Cette sur-représentation des populations aisées est l'une des plus fortes observées parmi les pôles urbains français. Selon les modèles de l'économie urbaine, la recherche d'aménités urbaines et sociales (proximité de l'offre culturelle et de loisirs, environnement urbain, réduction des coûts de transport...)

justifierait la préférence des ménages riches pour certaines villes-centres. Les plus hauts revenus sont en proportion plus faibles dans les autres centres urbains de la région, Grenoble suivant le profil de France métropolitaine. Leur part oscille ainsi entre 6 % à Saint-Étienne et 9 % à Chambéry.

La présence de populations riches en ville-centre rapproche Lyon d'autres métropoles dynamiques comme Paris, Rennes, Nantes, Toulouse ou Bordeaux. Elle singularise aussi les villes touristiques, comme Annecy et Bayonne. La répartition des revenus dans l'ensemble de ces villes suit une forme en « U », traduisant la présence plus forte des revenus situés aux deux extrémités de l'échelle sociale et celle, plus faible, des revenus moyens. Les autres centres urbains de la région ont une distribution des hauts revenus plus uniforme, ressemblant davantage à celles de villes-centres comme Lille, Marseille ou d'anciennes capitales de région ou de chefs lieux de département.

2 Saint-Étienne et Valence : des banlieues au profil plus modeste

Distribution des niveaux de vie dans les banlieues des principales villes de la région



Note de lecture : Dans la banlieue d'Annecy, 19 % de la population dispose d'un niveau de vie supérieur à 37 200 euros par an (neuvième décile ou D9), contre 10 % de la population de France métropolitaine.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2012.

Des villes souvent entourées de banlieues aisées, sauf à Saint-Étienne et Valence

Dans la région comme en France métropolitaine, les banlieues sont traditionnellement plus riches que les centres urbains qu'elles entourent. Les faibles revenus y sont généralement moins fréquents, et les revenus élevés davantage présents. Annecy l'illustre particulièrement bien. En 2012, 19 % des habitants de sa banlieue dépassent les 37 200 euros annuels (contre 10 % au niveau national) tandis que moins de 5 % se situent sous le premier décile de France métropolitaine (10 %). La sur-représentation de populations aisées se retrouve aussi autour de Chambéry, à Clermont-Ferrand, ainsi qu'à Grenoble et Lyon (figure 2).

En revanche, les banlieues stéphanoise et valentinoise s'écartent de ce profil commun à de nombreuses banlieues de province. Les revenus moyens y dominent, au détriment des revenus extrêmes. Elles rejoignent en cela les banlieues d'autres villes touchées par des difficultés industrielles comme Metz ou Valenciennes, ainsi que les métropoles de Lille et Rouen.

Une banlieue lyonnaise tout en contraste

Prise dans son ensemble, la banlieue lyonnaise a une répartition des revenus assez proche de celle qu'on observe en moyenne sur le territoire métropolitain. Les revenus extrêmes n'y sont pas particulièrement sur ou sous-représentés. La localisation des populations traduit toutefois une autre réalité : celle d'une très nette partition sociale de l'espace. L'ouest lyonnais concentre les revenus les plus aisés, à l'image de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ou Dommarin, où le niveau de vie médian des habitants dépasse 30 000 euros par an. À l'opposé, quelques communes populaires situées à l'est et au sud concentrent les ménages plus pauvres. À Saint-Fons, Vénissieux, ou encore Vaulx-en-Velin, entre 46 % et 48 % des ménages logent dans le parc social. La véritable singularité lyonnaise est ici : au lieu d'être localisée dans la ville-centre ou à sa frontière comme dans les autres grands pôles urbains, la plus grande partie de population pauvre lyonnaise se concentre dans les communes de banlieue ouvrière, où furent créés les grands ensembles des années 1960-1970. Ainsi, 69 % des logements sociaux de l'agglomération lyonnaise se situent en banlieue, contre 28 % à Clermont ou 54 % à Saint-Étienne. ■

Sources

Le **Fichier localisé social et fiscal** (Filosofi) est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la direction générale des Finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA) ; il permet de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible ou niveau de vie (après impôt et y compris prestations sociales).

Le **champ de l'étude** est celui des villes-centres et des banlieues des pôles urbains de France métropolitaine de plus de 100 000 habitants. Ces derniers sont au nombre de 53 au niveau national, et de 7 en Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Annecy, Chambéry et Valence). L'aire urbaine de Genève-Annemasse a été exclue de l'analyse, la ville-centre du pôle étant située en dehors du territoire français.

Définitions

Le **pôle urbain** est une agglomération offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. Les communes qui le composent sont soit **ville-centre**, soit **banlieue**. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue du pôle.

Les **déciles** de niveau de vie sont les valeurs seuils qui, lorsqu'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partagent en dix sous-populations égales. Dans cette étude, les déciles sont calculés par rapport aux revenus de l'ensemble de la population de France métropolitaine. La façon dont la population d'un territoire se répartit selon ces dix classes de revenus permet ensuite de dresser un profil de revenus de ce territoire.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :
Pascal Oger

Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : 2493-1462

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Disparités de revenus et ségrégation dans les grands pôles urbains », Les revenus et le patrimoine des ménages, *Insee Références*, édition 2016
- « Rhône-Alpes : une région riche, mais des inégalités qui s'accroissent », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 18, février 2015
- « Une pauvreté plus prégnante en milieu rural qu'en périphérie des grandes villes », *Insee Flash Auvergne* n° 10, juin 2015

